

**COMMUNIQUÉ**  
Pour diffusion immédiate

**Lutte contre l'homophobie**

**LA COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE ET DES DROITS DE LA  
JEUNESSE ACCUEILLE FAVORABLEMENT LE PLAN D'ACTION  
GOUVERNEMENTAL**

MONTRÉAL, le 25 mai 2011 - La Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse accueille favorablement le dépôt du plan d'action gouvernemental de lutte contre l'homophobie 2011-2016, rendu public vendredi dernier par le ministre de la Justice, Jean-Marc Fournier.

« La Commission se réjouit que ce plan d'action inclue des mesures concrètes pour lutter contre l'homophobie », a indiqué le président de la Commission, monsieur Gaétan Cousineau. « L'engagement de l'ensemble des ministères ainsi que leur obligation d'intégrer la lutte contre l'homophobie dans leur plan d'action permettra aux communautés LGBT de faire des avancées significatives vers l'égalité sociale. »

Parmi les mesures phares annoncées par le gouvernement, la Commission salue entre autres de la tenue d'une vaste étude sur les causes et les impacts de l'homophobie sur la population québécoise. « Comme peu de chercheurs se sont penchés sur la question, cette étude pourra fournir des données statistiques et dresser un portrait plus fin de la problématique », selon le président.

Rappelons qu'en mars 2007, la Commission avait publié le rapport de consultation du Groupe de travail mixte contre l'homophobie : « De l'égalité juridique à l'égalité sociale – Vers une stratégie nationale de lutte contre l'homophobie ». Dans ce rapport, la Commission avait formulé des propositions sur l'adoption d'une politique nationale de lutte contre l'homophobie, accompagnée d'un plan d'action, afin de parvenir à enrayer les préjugés et mettre fin aux discriminations dont font l'objet les personnes de minorités sexuelles.

Le bilan sur le suivi des recommandations, publié en mai 2009, montrait que des suites importantes avaient été apportées sur les aspects juridiques et administratifs, notamment par la création d'un groupe de travail interministériel et par la désignation du ministre de la Justice comme ministre responsable de la lutte contre l'homophobie. La Commission avait par la suite salué l'adoption de la première politique nationale de lutte contre l'homophobie.

Aujourd'hui, monsieur Cousineau se dit satisfait de voir que le gouvernement a repris l'ensemble des recommandations formulées par la Commission dans son rapport de consultation du Groupe de travail mixte contre l'homophobie et que la défense des droits des personnes gaies, lesbiennes, bissexuelles, transsexuelles et transgenres devienne une priorité du gouvernement du Québec.

Fidèle alliée des communautés LGBT, la Commission s'engage à poursuivre son travail de lutte contre l'homophobie et entend surveiller de près l'application des mesures annoncées par le gouvernement dans son plan d'action de lutte contre l'homophobie 2011-2016.

-30-

Personne-ressource :

Julie Lajoie

514 873-5146 ou 1 800 361-6477 poste 230

julie.lajoie@cddpj.qc.ca